

LEMANIQUES

REVUE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN

Nouveau centre d'attraction aux Grangettes: la nature retrouve ses droits Recréation d'une lagune littorale historique

Un site moribond

Situation historique

A l'est de la ligne Lausanne-Evian, les rives du Léman sont trop abruptes pour que s'installe une végétation organisée en ceintures d'atterrissement. Seul le delta du Rhône fait exception. Sur cinq kilomètres, la pente de la rive est faible. Roselières, prairies à grands et à petits carex s'y sont développées. Or, au début des années 1970, on s'est aperçu que les roselières lacustres régressaient (Lachavanne et al. 1974). Des mesures ultérieures ont montré que 85% de leur surface avaient disparu entre 1942 et 1982. Cette constatation a poussé l'Etat de Vaud à financer et construire des ouvrages protégeant la végétation riveraine entre Villeneuve et la pointe des Grangettes, soit sur 1,5 km.

Parallèlement à la diminution de surface, la diversité floristique de la roselière lacustre a nettement reculé: en 1951, le prof. Pierre Vilar y relevait, outre le roseau, la littorelle, le jonc articulé, la pesse d'eau, la renoncule radicante et la lentille d'eau, auxquels on peut ajouter le jonc des tonneliers, l'iris jaune et le nénuphar jaune. Il n'y a aujourd'hui plus que le roseau. Cette situation n'est pas satisfaisante. Est-il possible d'améliorer la diversité floristique de cette rive? Une petite revue du matériel cartographique à disposition a permis d'apporter un début de réponse.

Les documents de référence

Plusieurs cartes anciennes montrent qu'entre Villeneuve et le hameau des Grangettes, le littoral était beaucoup plus contourné qu'il n'est actuellement. En 1635, la rive se creusait d'une baie. Celle-ci était fermée par une île que le cartographe a dessinée de la même façon que les graviers de l'embouchure du Rhône (fig. 1). Deux siècles plus tard, une carte du projet de canal de drainage de la plaine du Rhône, montre que le cap ouest de la rive a rejoint l'île et qu'un étang plus ou moins fermé et une lagune ouverte vers l'est sont apparus (fig. 2). F.-A. Forel mentionne expressément cette lagune, dans le tome 3 (1904), p. 178 du *Léman*: «[...] En quelques points, le rivage du Léman présente de véritables lagunes, étangs littoraux analogues aux lagunes des rives maritimes, j'en signalerai entre autres aux Pierrettes de Vidy, aux Grangettes de Villeneuve [...]. Une barre littorale de sable, qu'on pourrait appeler un lido, sépare du lac un étang assez profond pour garder de l'eau même à l'étiage d'hiver; la



Fig. 1. Carte du cours inférieur du Rhône dessiné en 1635 par J. Plepp, montrant une île devant le littoral des Saviez-la Muraz. Cette île est représentée de la même façon que les graviers et les sables de l'embouchure du Rhône.



Fig. 2. Carte de la plaine du Rhône dans le canton de Vaud avec le principal canal projeté pour son assainissement, 1851.

Archives cantonales vaudoises. GC 1983 - Photo Olivier Rubin

barre est surmontée par les hautes eaux d'été, et la lagune appartient alors au domaine du lac. Ces lagunes sont peuplées des sociétés animales et végétales du type des marais [...] Cette lagune s'est comblée au cours du premier tiers du XX^e siècle et n'apparaît plus que sous la forme d'une pseudoroselière eutrophe monospécifique séparée du lac par une dune suffisamment élevée pour que s'installent des saules (fig. 3).



Fig. 3. La pseudoroselière avant les travaux

Photo Olivier Epars

Economie vs écologie: une stratégie win-win

Origine du projet

Un Syndicat d'amélioration foncière, constitué pour l'aménagement d'une zone industrielle au sud de Villeneuve, devait offrir quelques compensations écologiques. La *Fondation des Grangettes* fut alors chargée de présenter un projet (2005). Elle proposa la récréation, au lieu-dit «Les Saviez», de la lagune décrite par Forel (fig. 4).

Les objectifs

Cette réalisation devait permettre d'améliorer la valeur écologique du site en augmentant la longueur de l'interface terre-eau et en créant des hauts-fonds abrités et reliés à l'écosystème lacustre. Plus précisément, le projet cherchait à atteindre les objectifs suivants (Delarze 2007):

- réapparition «naturelle» de la succession végétale d'atterrissement colonisant naguère le rivage des Saviez: nuphariae - formant autrefois une ceinture distincte -, groupement à jonc des tonneliers, roselière et prairies à grandes laïches. Ces nouvelles conditions rendront possible la réapparition des plantes disparues, ainsi que de l'euphorbe des marais;

- création d'un habitat favorable au blongios nain qui était encore présent aux Grangettes dans les années 1970, mais en a été chassé par la régression des roselières;
- amélioration des secteurs de rives riches en végétation herbacée haute favorisant les grèbes huppés et castagneux;
- formation d'une roselière inondée rendant plus favorables les conditions de reproduction de divers oiseaux inscrits sur la liste rouge des espèces menacées, dont certains rallidés (poule d'eau, râle d'eau, marouette ponctuée) et les fauvettes de marais (roussette turdoïde, locustelle luscinioïde);
- apparition d'un habitat pour la faune benthique, notamment les anodontes.

Priorité a donc été donnée aux rives en pente douce et aux zones peu profondes mais restant inondées toute l'année. Le niveau du lac, bas au printemps, assèche en effet les roselières existantes, ce qui est extrêmement défavorable aux espèces nicheuses caractéristiques.

Mare aux canards 5 étoiles

Les travaux ont été réalisés en février et mars 2008 (fig. 5). Ils ont été accompagnés de réalisations annexes. La *Fondation des Grangettes* en a profité pour isoler la dune riveraine délimitant la lagune et créer ainsi une île. Celle-ci offre un site favorable pour des espèces de canards nichant au sol comme le fuligule morillon ou la nette rousse (fig. 6).

En outre, une partie des matériaux extraits a servi à aménager, dans le lac au large de la lagune, un banc de sable utile aux limicoles lors de leur migration, tout particulièrement en automne lorsque les hautes eaux immergent les vasières (fig. 7).

THE Spot: le gratin ailé s'y bouscule

Les premières observations effectuées sur le site sont réjouissantes: durant la période de migration, à l'exception du héron garde-bœuf, toutes les espèces de la famille des hérons y ont été observées; un grand butor y a hiverné; trois premiers couples de grèbes huppés ont niché, ainsi que la poule et le râle d'eau; un couple de blongios nain a probablement niché et trois chanteurs de roussette turdoïde se sont manifestés. On y voit le martin-pêcheur tous les jours. On a aussi observé des traces de nourrissage de castor, ainsi que la fraie de nombreuses brèmes. On a également constaté une germination abondante de nymphécées au fond de la lagune et, sur le banc de sable, parmi d'autres espèces, la rare renouée scélérate.



Fig. 5: Février et mars 2008, deux mois d'intenses travaux avec de grosses machines

Photo Olivier Epars

Une Fondation pour sauver les Grangettes

Cette vaste réalisation a été financée par le Syndicat d'amélioration foncière, par des subsides de la Confédération et du Canton de Vaud, ainsi que par des fonds de Pro Natura et de la *Fondation des Grangettes*. *Le maître d'œuvre: la Fondation des Grangettes* Cette Fondation a commencé son activité il y a 20 ans, le 18 mai 1989, sous l'impulsion de son président feu René Baumann et de son vice-président Pierre Goeldlin. Ses buts sont d'«encourager et soutenir la protection, la gestion, l'aménagement et la surveillance des réserves naturelles situées dans la région des Grangettes». Elle est une émanation de Pro Natura Suisse, Pro Natura Vaud et du Cercle de sciences naturelles de Vevey-Montreux. Ses fondateurs avaient voulu que sa création précède la tenue de la quatrième conférence internationale de la «Convention de Ramsar» qui a eu lieu à Montreux en été 1990. C'est à cette occasion que l'inscription des Grangettes comme zone humide d'importance internationale a été acceptée.

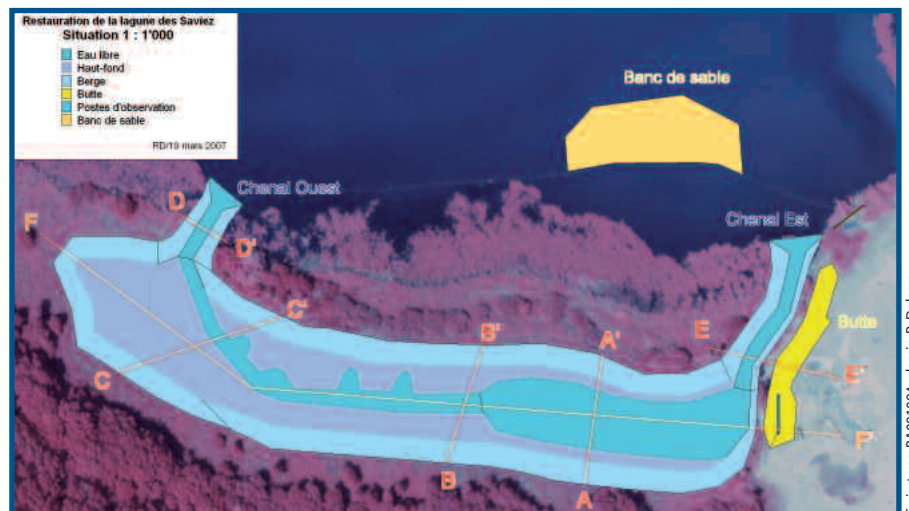


Fig. 4. Plan de l'aménagement des Saviez

Swisstopo BA091094; dessin R. Delarze



Photo Olivier Epars

Fig. 6. La lagune restaurée couvre environ 13'000 m². Son creusement a produit près de 11'000 m³ de sédiments qui ont été valorisés dans l'agriculture.

La première action de la Fondation a été de créer un Comité de gestion, constitué de scientifiques – tous bénévoles –, chargé de conseiller et de soutenir le gestionnaire professionnel engagé dès août 1990. A plein temps, celui-ci est chargé d'appliquer le plan de gestion des marais dont Pro Natura a la responsabilité. Il assure aussi la surveillance du site et l'information.

Le succès donne des ailes

En 2007, après avoir réalisé un bilan, la Fondation a dessiné quelques perspectives pour le futur. Elle désire que les mesures de gestion soient dorénavant envisagées dans un cadre global, couvrant une surface plus grande que les seuls terrains contrôlés par Pro Natura: les milieux naturels de la basse plaine du Rhône doivent être considérés dans leur ensemble. Ainsi, un des objectifs prioritaires pour les années à venir sera la mise en réseau de ces milieux et leur planification coordonnée. Dès lors, le plan de gestion sera étendu aux autres surfaces de marais du site marécageux, ce qui nécessite une collaboration renforcée avec l'Etat de Vaud, autre important propriétaire de surfaces naturelles dans la basse plaine du Rhône. D'autres projets d'aménagement de biotopes sont encore prévus, comme la revitalisation d'un bras

mort d'un petit cours d'eau à l'ouest du Grand canal, la connexion avec le lac d'un ancien ruisseau et le creusement d'un étang attenant. Dans l'immédiat, une tour d'observation de 8 m sera érigée au bord de la lagune permettant au public une observation optimale de celle-ci, sans déranger la faune qui s'y installe.

Olivier Epars

Gestionnaire responsable des réserves des Grangettes

Jean-Louis Moret

Conservateur au Musée botanique cantonal, Lausanne

Bibliographie

Delarze R., 2007. Restauration de la lagune des Saviez (commune de Noville). Description du projet. Dossier pour enquête publique. Mandat de la Fondation des Grangettes. 16 p. + annexes.
 Forel F.-A., 1904. Le Léman, monographie limnologique. Lausanne, Rouge. Tome 3.
 Lachavanne J.-B., Choulat C., Munteanu A., 1974. Evolution de la basse plaine du Rhône, objet naturel d'importance nationale. Travail de diplôme 3e cycle EPFL, Institut du Génie de l'environnement.

Villaret P., 1951. La littorale sur les rives du Lac Léman. Bull. Cercle vaud. bot. 2: 29-31.

Siège et bureau de la Fondation:

Grand'Rue 17 - Case postale 145 - 1844 Villeneuve
 Tél-fax.: 021 968 10 25 - Mail: fgrangettes@mabox.ch
 www.lesgrangettes.ch

Vos dons sont les bienvenus au CCP: 18-1555-0

La troisième correction du Rhône

Ce projet bicantonal de sécurisation, mais aussi de revitalisation, devrait avoir un effet très positif sur tout l'ouest de la réserve des Grangettes. En effet c'est là qu'une surface pourrait retrouver quelque peu sa dynamique alluviale disparue. Une variante du projet proposé prévoit d'ouvrir la digue du Rhône pour permettre une inondation saisonnière d'une ancienne peupleraie dévastée par la tempête en 2005. Espérons que cette variante pourra se réaliser et offrir ainsi à la nature et au public un joyau de quelque 60 hectares.

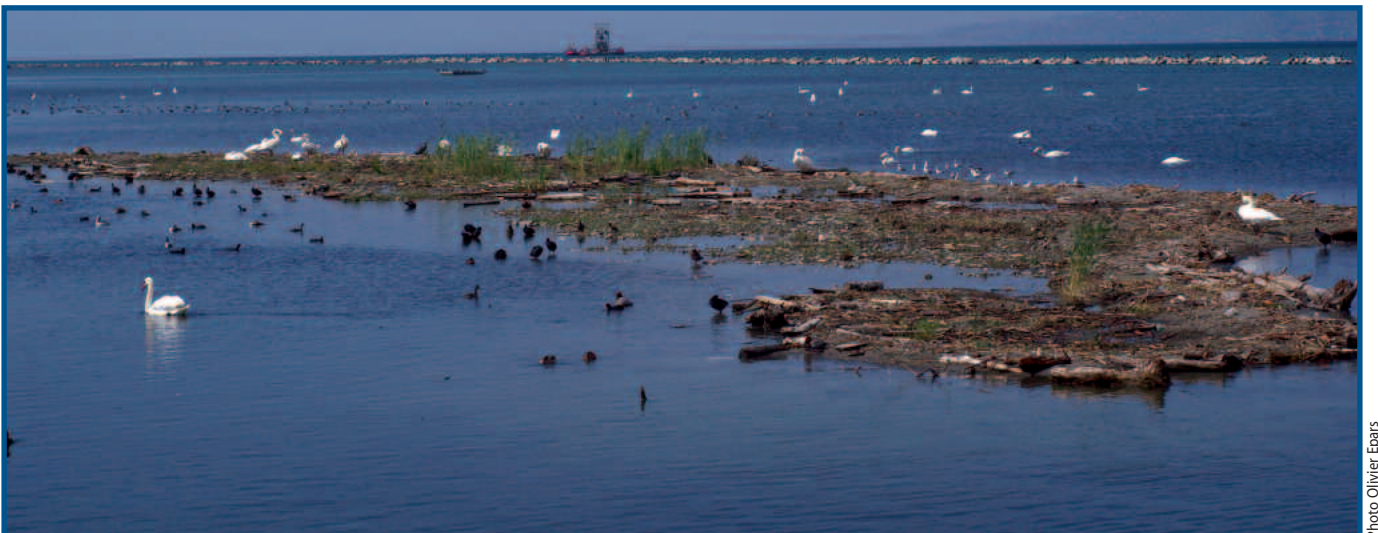
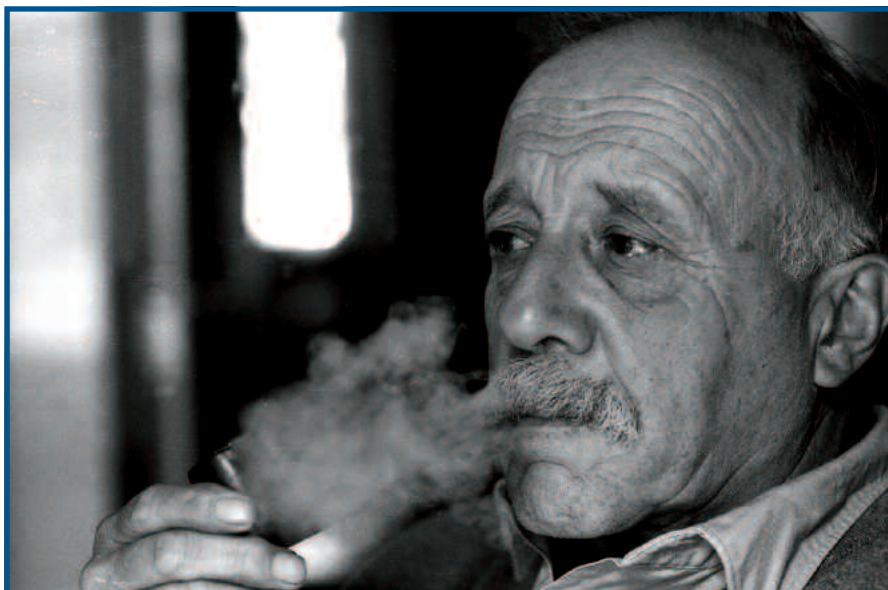


Photo Olivier Epars

Fig. 7. En plus des nombreux canards se reposant sur le banc de sable, on a observé onze espèces de limicoles (Photo Olivier Epars).

IMPRESSUM - LEMANIKES Journal trimestriel de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) - **Responsable de la Rédaction:** Raphaëlle Juge, Tél.: 41 (0)22 379 71 03
 Email: Raphaelle.juge@unige.ch - **Secrétariat général:** Gabriëlle Chikhi-JANS
 Rue des Cordiers 2 - CH-1207 Genève - Tél. 41 (0)22 736 86 20 - Fax 41 (0)22 736 86 82
www.aleman.org - asl@aleman.org - **Adhésion à l'ASL et dons:** CCP 12-15316-0
 Tirage: 9'200 exemplaires (papier FSC) - **Impression:** Imprimerie des Bergues SA, Carouge -
 Edité avec l'appui de la Fondation Hans Wilsdorf



Maurice Chappaz à l'Abbaye, Le Châblé, © Oswald Ruppen, Média-thèque Valais - Martigny

Maurice Chappaz n'est plus.

En janvier dernier, à 92 ans, il s'en est allé. La Suisse a perdu un écrivain de talent, un grand Valaisan, un défenseur farouche de la nature, un homme de caractère qui ne laissait pas indifférent.

Sa plume a tour à tour caressé, égratigné, médité, analysé dans des textes allant de l'essai au conte, de la satire aux sentences et à la poésie.

Voilà comment il parlait du Léman dans «Le Voyage en Savoie: du renard à l'eubage», Genève, La Joie de lire, 2001:

... Les lieux exercent leur génie.

Le moule où toutes les rivières vont s'absenter et se réunir dans une sorte de nirvana, c'est le Léman. Cet insaisissable gris où frayed, grouillent nos banlieues. Un pêcheur s'obstine dans un port minuscule à démêler ses filets. Il ne lèvera pas la tête, il est assis dans sa coquille. Parfois le lac mélangé au ciel nous remplit le crâne. Le bleu majeur est le plus insurpassable, indéfinissable demi-bleu.

Je me souviens d'un désert de buée comme si une perle s'était défilée à l'infini et avait réduit les côtes, les montagnes qui s'esquissaient encore à leur seule essence, une vapeur argentée. Puis soudain vers le soir, dans le flanc obscur, les nues s'étraient, des brouillards se creusaient, naviguaient, parcourus de leurs roses, s'écartant devant une lune hâtive, une mirabelle verte et jaune. Enfin entre les collines juste réapparues, coulant tel un sablier, n'étant qu'un soupson, la nuit sortait de l'œuf...

Les vacances d'été ne sont pas loin. Si vous cherchez une bonne idée pour vos jeunes de 11 à 14 ans – la voilà : le camp de vacances ASL Service des loisirs au bord du Léman à Versoix du 25 au 31 juillet. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire via le Service des loisirs au 022 546 21 50 et via www.ge.ch/loisirs_jeunes ou vous renseigner auprès de l'ASL au 022 736 86 20.

Vous avez envie de découvrir les Grangettes ?

Jean-Marc Fivat, ornithologue et photographe bien connu, vous y emmène en bateau électro-solaire pour découvrir la faune et la flore

www.tem-navigation.com ou 079 250 11 04.

La Rade de Genève, tout comme les Grangettes, fait partie des sites protégés par la Convention sur les zones humides – Convention de Ramsar. Comme chaque année, **l'ASL a participé en février aux journées Ramsar** où nos bénévoles dévoués ont bravé le froid pour accueillir les courageux visiteurs.



Photo Philippe Spiess



Photo Philippe Spiess

Il n'y a pas qu'aux Grangettes qu'on peut faire des découvertes extraordinaires. Lors des journées Ramsar, notre collaborateur Philippe Spiess a pu immortaliser une visiteuse assez rare – elle aussi frigorigifiée: la **Mouette mélanocéphale**, de la famille des Laridés, qui d'habitude ne fréquente pas nos régions à cette époque. Elle se différencie de la Mouette rieuse que nous connaissons bien, par un bec légèrement plus fort et des ailes blanches.



Photo Philippe Spiess

Même si ces platanes dénudés ont grelotté – tout comme nous – c'était une bonne nouvelle pour le lac. En brassant les eaux, l'hiver 2008-9, froid et venteux, a apporté de **l'oxygène dans les eaux profondes**, contribuant ainsi à contenir l'eutrophisation.

Gabriëlle Chikhi-Jans
 Secrétaire générale